

WIFAK INTERNATIONAL BANK
Société anonyme au capital de 150 millions dinars
Siège Social : Avenue Habib BOURGUIBA-Medenine

Indicateurs d'activités au 31 mars 2016

(En mille dinars)

LIBELLES	1er trimestre 2016	1er trimestre 2015	Exercice 2015
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 200	6 146	26 143
Marges et revenus assimilés	6 004	5 785	24 670
Commissions (en produits)	196	356	1 076
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		5	-
Revenus du portefeuille d'investissement			397
2) CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE	2 345	3 242	13 708
Intérêts encourus et charges assimilées	2 345	3 242	13 521
Commissions encourues			176
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières			11
3) PRODUIT NET BANCAIRE	3 855	2 904	12 435
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	-	-	-
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	1 150	959	4 843
Frais de personnel	854	580	3 296
Charges générales d'exploitation	296	379	1 547
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	8 180	6 799	8 180
Portefeuille Titres Commercial	77	86	77
Portefeuille Titres d'Investissement	8 103	6 713	8 103
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	250 022	252 743	261 239
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	-	-	-
Dépôts à vue	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	132 803	192 814	165 626
10) CAPITAUX PROPRES	166 634	40 188	166 631

I. ASPECTS ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Les indicateurs d'activités trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la Loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Méthodes comptables appliquées :

1) Règles de prise en compte des produits et charges :

Les produits et charges sont prises en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2) Provisions sur créances de la clientèle.

La provision est déterminée conformément aux normes prudentielles de provision et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

3) Portefeuille titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation et des fonds gérés.

4) Changement de méthode de présentation :

suite à l'obtention de l'agrément banque et à l'accomplissement de toutes les procédures et les formalités juridiques de la conversion, les données relatives au premier trimestre 2015 ont été retraitées.

II. LES FAITS SEILLANTS AU 31/03/2016 :

Le premier trimestre 2016 a été marqué par :

- La tenue de la première Assemblée Générale Ordinaire de Wifak Bank qui a désigné le premier Conseil d'Administration de la Banque dont notamment deux Administrateurs Indépendants et un Administrateur représentant les petits actionnaires.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.
- L'adoption d'une nouvelle identité visuelle pour la Banque.
- Le choix par la banque de s'appuyer sur un global bancaire spécialisé dans la finance islamique, iMAL de Path Solutions, faisant de Wifak Bank la seule banque tunisienne adoptant ce système.
- L'engagement des travaux d'implémentation du système d'information depuis début mars 2016 accompagné d'un programme de formation en faveur du personnel de la Banque.
- La continuité de l'activité de la banque en se limitant, en première étape et jusqu'à son entrée en activité bancaire, à un seul produit IJARA et avec un rythme modéré.
- Lancement d'un programme de recrutement pour doter la banque des compétences nécessaires.